



TG/212/2

ORIGINAL : English

DATE : 2017-04-05

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PÉTUNIA

code UPOV: PETUN; PETCH

Petunia Juss.;×*Petchoa* J. M. H. Shaw

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs :*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Petunia</i> Juss.	Petunia	Pétunia	Petunie	Petunia
× <i>Petchoa</i> J. M. H. Shaw, <i>Petunia</i> × <i>Calibrachoa</i>				

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

Autres documents connexes de l'UPOV : TG/207 - Calibrachoa

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	<u>3</u>
2. MATERIEL REQUIS.....	<u>3</u>
3. METHODE D'EXAMEN.....	<u>3</u>
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	<u>3</u>
3.2 Lieu des essais.....	<u>3</u>
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	<u>3</u>
3.4 Protocole d'essai.....	<u>4</u>
3.5 Essais supplémentaires.....	<u>4</u>
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	<u>4</u>
4.1 Distinction.....	<u>4</u>
4.2 Homogénéité.....	<u>5</u>
4.3 Stabilité.....	<u>5</u>
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	<u>6</u>
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<u>6</u>
6.1 Catégories de caractères.....	<u>6</u>
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	<u>7</u>
6.3 Types d'expression.....	<u>7</u>
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	<u>7</u>
6.5 Légende.....	<u>8</u>
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	<u>9</u>
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<u>16</u>
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	<u>16</u>
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	<u>16</u>
9. BIBLIOGRAPHIE.....	<u>25</u>
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	<u>26</u>

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Petunia* Juss et *xPetchoa* J. M. H. Shaw (*Petunia* x *Calibrachoa*).

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plantes ou de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

variétés multipliées par voie végétative : 15 plantes
variétés à reproduction sexuée : semences en quantité suffisante pour produire 30 plantes.

S'agissant des semences, celles-ci doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.4.2 Variétés à multiplication végétative : chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 15 plantes au moins.

3.4.3 Variétés à reproduction sexuée : chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 30 plantes au moins.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

S'agissant des variétés à multiplication végétative, sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

S'agissant des variétés à reproduction sexuée, sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 20 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 20 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés multipliées par voie végétative et des variétés autogames à reproduction sexuée. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité des variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 15 plantes, une plante hors type est tolérée.

4.2.4 Pour déterminer l'homogénéité des variétés autogames à reproduction sexuée, il faut appliquer une norme de population de 2% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 30 plantes, deux plantes hors type sont tolérées.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences ou un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Plante : port (caractère 1)
- (b) Feuille : panachure (caractère 8)
- (c) Fleur : type (caractère 14)
- (d) Fleur : largeur (caractère 16)
- (e) Fleurs : netteté des nervures (caractère 19)
- (f) Fleur : couleur principale (caractère 21) avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : jaune
 - Gr. 3 : rouge-orangé
 - Gr. 4 : rouge
 - Gr. 5 : rose bleuté
 - Gr. 6 : pourpre
 - Gr. 7 : violet
 - Gr. 8 : noir
- (g) Fleur : couleur secondaire (caractère 22) avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : vert
 - Gr. 3 : jaune
 - Gr. 4 : rouge
 - Gr. 5 : rose bleuté
 - Gr. 6 : pourpre
 - Gr. 7 : violet
 - Gr. 8 : marron
 - Gr. 9 : noir

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen a grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7	
	Name of characteristics in English		Nom du caractère en français	Name des Merkmals auf Deutsch	Nombre del carácter en español		
	states of expression		types d'expression	Ausprägungsstufen	tipos de expresión		

- 1 Numéro de caractère
- 2 (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2
- 3 Type d'expression
 QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
 QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
 PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3
- 4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)
 MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5
- 5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2
- 6 (a)-(c) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1
- 7 Pas applicable

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	QN	VG	(+)				
	Plant: growth habit		Plante : port	Pflanze: Wuchsform	Planta: hábito de crecimiento		
	upright		dressé	aufrecht	erguido	Dueplubana	1
	upright to spreading		dressé à étalé	aufrecht bis breitwüchsig	erguido a extendido	Sunsurf Grihuti	2
	spreading		étalé	breitwüchsig	extendido	DCAS 303	3
2. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)				
	Plant: height		Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
	short		courte	niedrig	baja	Kerpurflash	3
	medium		moyenne	mittel	media	KUMIYAMA 1 GOU	5
	tall		haute	hoch	alta	PEHY 0011	7
3.	QN	MS/VG	(+)				
	Shoot: length		Tige : longueur	Trieb: Länge	Rama: longitud		
	short		courte	kurz	corta	PEHY 0010	3
	medium		moyenne	mittel	media	Kerpurflash	5
	long		longue	lang	larga	Sunsurfiomi	7
4. (*)	QN	MS/VG	(+)	(a)			
	Leaf: length		Feuille : longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud		
	short		courte	kurz	corta	KUMIYAMA 1 GOU	3
	medium		moyenne	mittel	media	Keroyal	5
	long		longue	lang	larga	Duefuque	7
5. (*)	QN	MS/VG		(a)			
	Leaf: width		Feuille : largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura		
	narrow		étroite	schmal	estrecha	KAKEGAWA S 91	3
	medium		moyenne	mittel	media	Kerpurflash	5
	broad		large	breit	ancha	PEHY 0016	7
6.	PQ	VG	(+)	(a)			
	Leaf: shape		Feuille : forme	Blatt: Form	Hoja: forma		
	ovate		ovale	eiförmig	oval		1
	elliptic		elliptique	elliptisch	elíptica		2
	circular		circulaire	rund	circular		3
	obovate		obovale	verkehrt eiförmig	oboval		4
	rhombic		rhombique	rhombisch	rómbica		5

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
7.	PQ	VG	(+)	(a)				
	Leaf: shape of apex		Feuille : forme du sommet		Blatt: Form der Spitze	Hoja: forma del ápice		
	acuminate		acuminé		zugespitzt	acuminado		1
	acute		aigu		spitz	agudo		2
	obtuse		obtus		stumpf	obtuso		3
	rounded		arrondi		abgerundet	redondeado		4
8. (*)	QL	VG	(+)	(a)				
	Leaf: variegation		Feuille : panachure		Blatt: Panaschierung	Hoja: variegación		
	absent		absente		fehlend	ausente		1
	present		présente		vorhanden	presente		9
9.	PQ	VG		(a), (b)				
	Leaf: main color		Feuille : couleur principale		Blatt: Hauptfarbe	Hoja: color principal		
	light yellow		jaune clair		hellgelb	amarillo claro		1
	light green		vert clair		hellgrün	verde claro		2
	medium green		vert moyen		mittelgrün	verde medio		3
	dark green		vert foncé		dunkelgrün	verde oscuro		4
10.	QN	MG/MS/VG	(+)					
	Pedicele: length		Pédicelle : longueur		Blütenstiel: Länge	Pedicele: longitud		
	very short		très court		sehr kurz	muy corto	PEHY 0016	1
	short		court		kurz	corto	Duefuque	2
	medium		moyen		mittel	medio	Sunsurf Grihuti	3
	long		long		lang	largo	Kerpurflash	4
	very long		très long		sehr lang	muy largo	SUNPE 2271	5
11.	QN	VG	(+)					
	Pedicele: anthocyanin coloration		Pédicelle : pigmentation anthocyanique		Blütenstiel: Anthocyanfärbung	Pedicele: pigmentación antocianica		
	absent or very weak		absente ou très faible		fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Kerverflush	1
	weak		faible		gering	débil	Florpemibblue	2
	medium		moyenne		mittel	media	KLEPH 13235	3
	strong		forte		stark	fuerte	KLEPH 14250	4
	very strong		très forte		sehr stark	muy fuerte	SAKPXC 016	5

	English		français		deutsch		español		Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
12. (*)	QN	VG	(+)							
	Calyx lobe: length		Lobe du calice : longueur		Kelchlappen: Länge		Lóbulo del cáliz: longitud			
	very short		très court		sehr kurz		muy corto			1
	short		court		kurz		corto		Duepepre	2
	medium		moyen		mittel		medio		PEHY 0010	3
	long		long		lang		largo		BHTUN 31501	4
	very long		très long		sehr lang		muy largo		PEHY 0011	5
13. (*)	QN	VG	(+)							
	Calyx lobe: width		Lobe du calice : largeur		Kelchlappen: Breite		Lóbulo del cáliz: anchura			
	very narrow		très étroit		sehr schmal		muy estrecho		Sunsurfiomi	1
	narrow		étroit		schmal		estrecho		KAKEGAWA S 91	2
	medium		moyen		mittel		medio		PEHY 0010	3
	broad		large		breit		ancho		Keroyal	4
	very broad		très large		sehr breit		muy ancho		SUNPE 2271	5
14. (*)	QL	VG	(+)							
	Flower: type		Fleur : type		Blüte: Typ		Flor: tipo			
	single		simple		einfach		simple			1
	double		double		gefüllt		doble			2
15.	QN	VG	(+)							
	<u>Only varieties with Flower: type: double:</u> Flower: density		<u>Seulement les variétés avec fleur : type : double :</u> Fleur : densité		<u>Nur Sorten mit Blüte: Typ: gefüllt:</u> Blüte: Dichte		<u>Únicamente variedades con Flor: tipo: doble:</u> Flor: densidad			
	sparse		faible		locker		escasa			1
	medium		moyenne		mittel		media			2
	dense		forte		dicht		densa			3
16. (*)	QN	MS/VG	(+)		(c)					
	Flower: width		Fleur : largeur		Blüte: Breite		Flor: anchura			
	narrow		étroite		schmal		estrecha		SAKPXC 011	3
	medium		moyenne		mittel		media		PEHY 0011	5
	broad		large		breit		ancha		Sunsurf Grihuti	7

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
17. (*)	QN	VG	(+)	(c)				
	Flower: lobing	Fleur : découpure	Blüte: Lappung	Flor: lobulado				
	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil				1
	weak	faible	gering	débil				2
	medium	moyenne	mittel	medio				3
	strong	forte	stark	fuerte				4
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte				5
18.	QN	VG	(+)	(c)				
	Flower: undulation	Fleur : ondulation	Blüte: Wellung	Flor: ondulación				
	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil				1
	weak	faible	gering	débil				2
	medium	moyenne	mittel	media				3
	strong	forte	stark	fuerte				4
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte				5
19. (*)	QN	VG	(+)	(c)				
	Flower: conspicuousness of veins	Fleurs : netteté des nervures	Blüte: Ausprägung der Aderung	Flor: evidencia de los nervios				
	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil				1
	weak	faible	gering	débil				3
	medium	moyenne	mittel	media				5
	strong	forte	stark	fuerte				7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte				9
20.	PQ	VG	(+)	(c)				
	Flower: color of veins	Fleur : couleur des nervures	Blüte: Farbe der Aderung	Flor: color de los nervios				
	white	blanches	weiß	blanco				1
	greenish	verdâtres	grünlich	verdoso				2
	yellow	jaunes	gelb	amarillo				3
	pink	roses	rosa	rosa				4
	red	rouges	rot	rojo				5
	purple	pourpres	purpurn	púrpura				6
	violet	violettes	violett	violeta				7
	black	noires	schwarz	negro				8

	English		français		deutsch		español		Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
21. (*)	PQ	VG	(b), (c)							
	Flower: main color		Fleur : couleur principale		Blüte: Hauptfarbe		Flor: color principal			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)		Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		RHS-Farbkarte (Nummer angeben)		Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			
22. (*)	PQ	VG	(+)	(b), (c)						
	Flower: secondary color		Fleur : couleur secondaire		Blüte: Sekundärfarbe		Flor: color secundario			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)		Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		RHS-Farbkarte (Nummer angeben)		Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			
23. (*)	PQ	VG	(+)	(b), (c)						
	Flower: distribution of secondary color		Fleur : répartition de la couleur secondaire		Blüte: Verteilung der Sekundärfarbe		Flor: distribución del color secundario			
	at transition to corolla tube		autour du tube de la corolle		am Übergang zur Kronröhre		en la transición al tubo de la corola			1
	along mid-veins of corolla lobes		le long des nervures principales des lobes de la corolle		entlang der Mitteladern der Kronlappen		a lo largo del nervio central de los lóbulos de la corola			2
	along the fused parts of the corolla lobes		le long des parties soudées des lobes de la corolle		entlang der zusammengewachsenen Teile der Kronlappen		a lo largo de las partes soldadas de los lóbulos de la corola			3
	at margin of corolla		au bord de la corolle		am Rand der Krone		en el borde de la corola			4
	irregular		irrégulière		unregelmäßig		irregular			5
24.	QN	VG	(+)	(b), (c)						
	Flower: area of secondary color		Fleur : surface de la couleur secondaire		Blüte: Fläche der Sekundärfarbe		Flor: superficie del color secundario			
	small		petite		klein		pequeña			1
	medium		moyenne		mittel		media			2
	large		grande		groß		grande			3
25.	QN	VG	(+)							
	Plant: number of flowers with different size of area of secondary color		Plante : nombre de fleurs présentant des surfaces différentes pour la couleur secondaire		Pflanze: Anzahl Blüten mit unterschiedlich großer Fläche der Sekundärfarbe		Planta: número de flores con superficie del color secundario de distinto tamaño			
	absent or few		nul ou petit		fehlend oder gering		nulo o bajo			1
	medium		moyen		mittel		medio			2
	many		élevé		viele		alto			3
26.	PQ	VG	(+)	(c)						
	Flower: tertiary color		Fleur : couleur tertiaire		Blüte: Tertiärfarbe		Flor: color terciario			
	RHS Color Chart (indicate reference number)		Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		RHS-Farbkarte (Nummer angeben)		Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
27. (*)	PQ	VG	(+)	(b)				
	Young flower: main color		Jeune fleur : couleur principale		Junge Blüte: Hauptfarbe	Flor joven: color principal		
	RHS Color Chart (indicate reference number)		Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
28.	PQ	VG	(+)	(b)				
	Aged flower: main color		Fleur âgée : couleur principale		Ältere Blüte: Hauptfarbe	Flor más antigua: color principal		
	RHS Color Chart (indicate reference number)		Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
29.	PQ	VG	(+)	(c)				
	Corolla lobe: shape of apex		Lobe de la corolle : forme du sommet		Kronlappen: Form der Spitze	Lóbulo de la corola: forma del ápice		
	acute		aigu		spitz	agudo		1
	cuspidate		cuspidé		mit aufgesetzter Spitze	cuspidado		2
	rounded		arrondi		abgerundet	redondeado		3
	truncate		tronqué		stumpf	truncado		4
	emarginate		émarginé		eingekerbt	emarginado		5
30.	QN	MG/MS/VG	(+)					
	Only varieties with Flower: type: single: Corolla tube: width		Seulement les variétés avec Fleur : type : simple : Tube de la corolle : largeur		Nur Sorten mit Blüte: Typ: einfach: Kronröhre: Breite	Únicamente variedades con Flor: tipo: sencilla: Tubo de la corola: anchura		
	very narrow		très étroit		sehr schmal	muy estrecho		1
	narrow		étroit		schmal	estrecho		2
	medium		moyen		mittel	medio		3
	broad		large		breit	ancho		4
	very broad		très large		sehr breit	muy ancho		5
31.	PQ	VG	(+)	(b)				
	Corolla tube: main color of inner side		Tube de la corolle : couleur principale de la face interne		Kronröhre: Hauptfarbe der Innenseite	Tubo de la corola: color principal de la cara interna		
	RHS Color Chart (indicate reference number)		Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English		français		deutsch		español		Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
32.	QN	VG	(+)							
	Corolla tube: conspicuousness of veins on inner side		Tube de la corolle : netteté des nervures de la face interne		Kronröhre: Ausprägung der Aderung an der Innenseite		Tubo de la corola: evidencia de los nervios en la cara interna			
	absent or very weak		nulle ou très faible		fehlend oder sehr gering		ausente o muy débil			1
	weak		faible		gering		débil			3
	medium		moyenne		mittel		media			5
	strong		forte		stark		fuerte			7
	very strong		très forte		sehr stark		muy fuerte			9
33. (*)	PQ	VG	(+)		(b)					
	Corolla tube: main color of outer side		Tube de la corolle : couleur principale de la face externe		Kronröhre: Hauptfarbe der Außenseite		Tubo de la corola: color principal de la cara externa			
	RHS Color Chart (indicate reference number)		Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		RHS-Farbkarte (Nummer angeben)		Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			
34. (*)	PQ	VG								
	<u>Only varieties with Flower: type: single: Anther: color of pollen</u>		<u>Seulement les variétés avec fleur : type : simple : Anthère : couleur du pollen</u>		<u>Nur Sorten mit Blüte: Typ: einfach: Anthere: Pollenfarbe</u>		<u>Únicamente variedades con Flor: tipo: sencilla: Antera: color del polen</u>			
	whitish		blanchâtre		weißlich		blanquecino			1
	yellow		jaune		gelb		amarillo			2
	pink		rose		rosa		rosa			3
	light blue		bleu clair		hellblau		azul claro			4
	blueish violet		violet bleuâtre		bläulich violett		violeta azulado			5

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Sauf indication contraire, les observations doivent être effectuées à l'époque de la pleine floraison.

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations sur la feuille doivent être effectuées sur la face supérieure des feuilles pleinement développées de la partie médiane de la tige.
- (b) La couleur principale est la couleur qui occupe la surface la plus grande, exception faite des nervures. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale.
- (c) Les observations relatives à la fleur doivent être faites sur la face interne des lobes de la corolle d'une fleur pleinement développée avant qu'elle se fane. Les observations sur les variétés à fleurs doubles doivent être faites sur les lobes externes de la corolle.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1: Plante : port

Les pétunias peuvent être cultivés en terre ou en pot. Lorsque les plantes sont cultivées en pot, le type de croissance de niveau 3 peut être plus retombant qu'étalé.



Ad. 2: Plante : hauteur

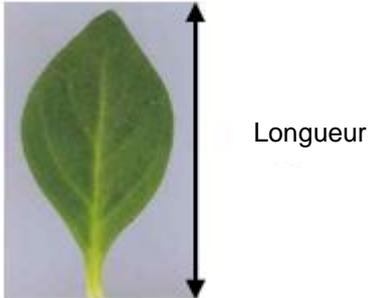
La hauteur de la plante doit être observée du sol au sommet de la plante. Les observations doivent être effectuées vers la fin de l'essai.

Ad. 3: Tige : longueur

La longueur de la tige doit être observée sur la tige la plus longue, du niveau du sol à l'extrémité de la tige. Les observations doivent être effectuées vers la fin de l'essai.

Ad. 4: Feuille : longueur

L'observation de la longueur de la feuille inclut le pétiole.



Ad. 6: Feuille : forme



1
ovale



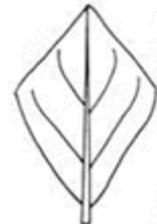
2
elliptique



3
circulaire



4
obovale



5
rhombique

Ad. 7: Feuille : forme du sommet



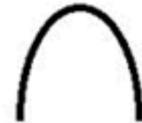
1
acuminé



2
aigu



3
obtus



4
arrondi

Ad. 8: Feuille : panachure

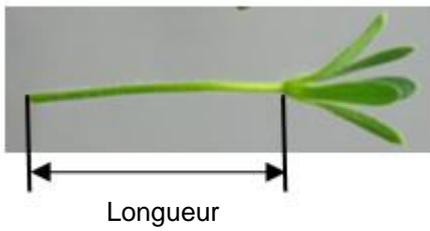


1
absente



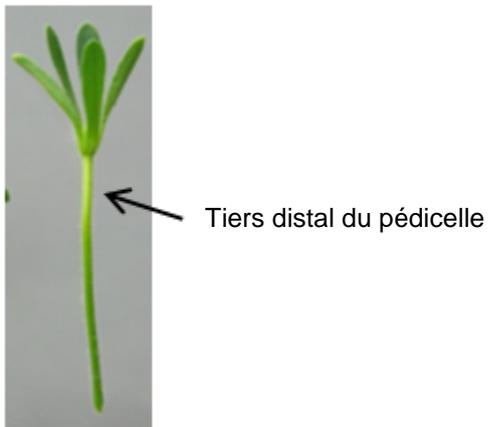
9
présente

Ad. 10: Pédicelle : longueur



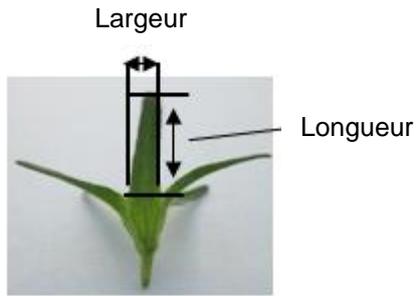
Ad. 11: Pédicelle : pigmentation anthocyanique

La pigmentation anthocyanique doit être observée sur le tiers distal du pédicelle.



Ad. 12: Lobe du calice : longueur

Les observations sur le lobe du calice doivent être effectuées sur le lobe le plus large du calice.



Ad. 13: Lobe du calice : largeur

Voir Ad. 12

Ad. 14: Fleur : type

Une fleur double a plusieurs verticilles de lobes de la corolle.



1
simple



2
double

Ad. 15: Seulement les variétés avec fleur : type : double : Fleur : densité



1
faible



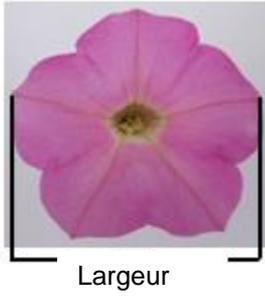
2
moyenne



3
forte

Ad. 16: Fleur : largeur

L'observation de la largeur doit être faite sur la partie la plus large de la fleur.



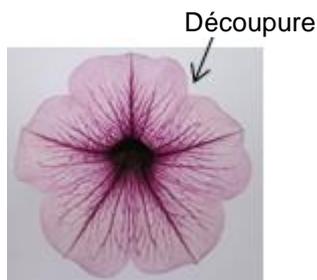
Ad. 17: Fleur : découpure



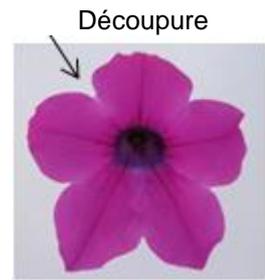
1
absente ou très faible



2
faible



3
moyenne



4
forte

Ad. 18: Fleur : ondulation



1
absente ou très faible



2
faible



3
moyenne



4
forte

Ad. 19: Fleurs : netteté des nervures

La netteté est déterminée par le contraste des couleurs et le nombre de nervures contrastées.



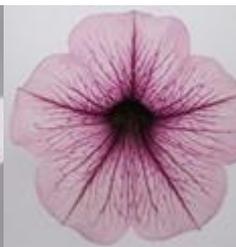
1
nulle ou très faible



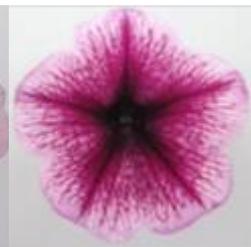
3
faible



5
moyenne



7
forte



9
très forte

Ad. 20: Fleur : couleur des nervures

À observer uniquement lorsque la netteté des nervures (caractère 19) est au moins faible (3).

Ad. 22: Fleur : couleur secondaire

La couleur secondaire est la couleur qui occupe la deuxième surface la plus grande, exception faite des nervures. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus claire est considérée comme la couleur secondaire. Lorsque les surfaces des couleurs secondaire et tertiaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur secondaire.

Ad. 23: Fleur : répartition de la couleur secondaire

Les variétés de pétunia bicolores ou multicolores peuvent réagir fortement aux conditions environnementales. Selon les conditions durant la période spécifique de développement du bourgeon, la surface de la couleur secondaire peut varier d'une fleur à l'autre sur la même plante. Par conséquent, la répartition de la couleur secondaire doit être observée sur les fleurs présentant la répartition prédominante.



1

autour du tube de la
corolle



2

le long des nervures
principales des
lobes de la corolle



3

le long des parties
soudées des lobes
de la corolle



4

au bord de la corolle

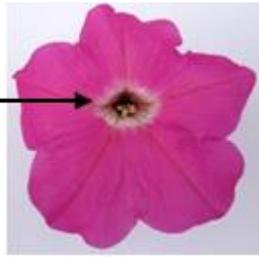


5

irrégulière

Ad. 24: Fleur : surface de la couleur secondaire

Lorsqu'elle est située
autour du tube de la
corolle



1
petite



2
moyenne



3
grande

Lorsqu'elle est située le
long des nervures
principales des lobes de
la corolle



1
petite

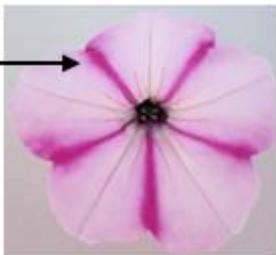


2
moyenne



3
grande

Lorsqu'elle est située le
long des parties soudées
des lobes de la corolle



1
petite

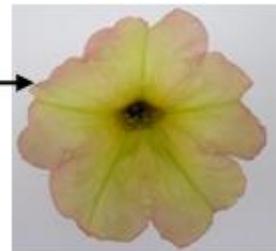


2
moyenne



3
grande

Lorsqu'elle est située au
bord de la corolle



1
petite



2
moyenne



3
grande

Ad. 25: Plante : nombre de fleurs présentant des surfaces différentes pour la couleur secondaire

Les observations doivent être faites sur des fleurs complètement développées.



1
nul ou petit



3
élevé

Ad. 26: Fleur : couleur tertiaire

La couleur tertiaire est la couleur qui occupe la troisième surface la plus grande, exception faite des nervures. Lorsque les surfaces des couleurs secondaire et tertiaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus claire est considérée comme la couleur tertiaire.

Ad. 27: Jeune fleur : couleur principale

Les observations sur les jeunes fleurs doivent être effectuées sur la face interne des lobes de la corolle de fleurs récemment et complètement ouvertes. Les observations sur les variétés à fleurs doubles doivent être effectuées sur les lobes externes de la corolle.

Ad. 28: Fleur âgée : couleur principale

Les observations sur les fleurs âgées doivent être effectuées sur la face interne des lobes de la corolle de fleurs qui commencent à se faner. Les observations sur les variétés à fleurs doubles doivent être effectuées sur les lobes externes de la corolle.

Ad. 29: Lobe de la corolle : forme du sommet



1
aigu



2
cuspidé



3
arrondi



4
tronqué



5
émarginé

Ad. 30: Seulement les variétés avec Fleur : type : simple : Tube de la corolle : largeur



1
très étroit



3
moyen



5
très large

Ad. 31: Tube de la corolle : couleur principale de la face interne

La couleur principale doit être observée sur la partie médiane du tube de la corolle.

Ad. 32: Tube de la corolle : netteté des nervures de la face interne

La netteté est déterminée par le contraste des couleurs et le nombre de nervures contrastées.



1
nulle ou très faible



3
faible



5
moyen



7
forte

Ad. 33: Tube de la corolle : couleur principale de la face externe



Tube de la corolle : couleur principale de la face externe

9. Bibliographie

Rünger, W., 1976: Licht und Temperatur im Zierpflanzenbau. Verlag Paul Parey, DE, pp.62-64.

Wijsman, H.J.W., 1982: On the Interrelationships of Certain Species of Petunia I. Taxonomic Notes on the Parental Species of Petunia Hybrida. Acta Bot. Neerl. 31 (5/6), NL, pp. 477-490.

Wijsman, H.J.W. and de Jong, J.H., 1985: On the Interrelationships of Certain Species of Petunia IV. Hybridization Between P. linearis and P. calycina and Nomenclatorial Consequences in the Petunia Group. Acta Bot. Neerl. 34 (3), NL, pp. 337-349.

Wijsman, H.J.W., 1990: On the Interrelationships of Certain Species of Petunia VI. New Names for the Species of Calibrachoa Formerly Included Into Petunia (Solanaceae). Acta Bot. Neerl. 39 (19), NL, pp. 101 and 102.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1.	Objet du questionnaire technique	
1.1.1	Nom botanique	<input [=""]<="" td="" type="text" value="Petunia Juss."/>
1.1.2	Nom commun	<input type="text" value="Pétunia"/>
1.2.1	Nom botanique	<input checked="" type="checkbox"/> <input [=""]<="" td="" type="text" value="Petchoa J. M. H. Shaw"/>
1.2.2	Nom commun	<input type="text" value="Petchoa"/>
2.	Demandeur	
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3.	Dénomination proposée et référence de l'obteneur	
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obteneur	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

.....

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte,
ainsi que la méthode de développement)

.....

4.1.4 Autre []
(préciser)

.....

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Variétés reproduites par voie sexuée

- (a) Autofécondation []
(b) Autre (veuillez préciser) []

4.2.2 Multiplication végétative

- (a) boutures []
(b) multiplication *in vitro* []
(c) Autre (veuillez préciser) []

4.2.3 Autre (veuillez préciser) []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : port (1)		
dressé	Dueplubana	1 []
dressé à étalé	Sunsurf Grihuti	2 []
étalé	DCAS 303	3 []
5.2 Tige : longueur (3)		
très courte		1 []
très courte à courte		2 []
courte	PEHY 0010	3 []
courte à moyenne		4 []
moyenne	Kerpurflash	5 []
moyenne à longue		6 []
longue	Sunsurfviomi	7 []
longue à très longue		8 []
très longue		9 []
5.3 Feuille : panachure (8)		
absente		1 []
présente		9 []
5.4 Fleur : type (14)		
simple		1 []
double		2 []
5.5 Fleur : largeur (16)		
très étroite		1 []
très étroite à étroite		2 []
étroite	SAKPXC 011	3 []
étroite à moyenne		4 []
moyenne	PEHY 0011	5 []
moyenne à large		6 []
large	Sunsurf Grihuti	7 []
large à très large		8 []
très large		9 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.6 Fleurs : netteté des nervures (19)		
nulle ou très faible		1 []
très faible à faible		2 []
faible		3 []
faible à moyenne		4 []
moyenne		5 []
moyenne à forte		6 []
forte		7 []
forte à très forte		8 []
très forte		9 []
5.7 (i) Fleur : couleur principale (21)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.7 (ii) Fleur : couleur principale (21)		
blanc		1 []
jaune		2 []
rouge-orangé		3 []
rouge		4 []
rose bleuté		5 []
pourpre		6 []
violet		7 []
noir		8 []
autre couleur (veuillez préciser)		9 []
5.8 (i) Fleur : couleur secondaire (22)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.8 (ii) Fleur : couleur secondaire (22)		
blanc		1 []
vert		2 []
jaune		3 []
rouge		4 []
rose bleuté		5 []
pourpre		6 []
violet		7 []
marron		8 []
noir		9 []
autre couleur (veuillez préciser)		10 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Fleur : largeur</i>	<i>étroite</i>	<i>moyenne</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe t il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.

Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :

- Indication de la date et de l'emplacement géographique
- Désignation correcte (référence d'obteneur)
- Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels)

Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (<http://www.upov.int/tgp/fr/>).

[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

(a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui Non

(b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui Non

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractères d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

(a)	micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
(b)	Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
(c)	Culture de tissus	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
(d)	Autres facteurs	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature Date

[Fin du document]